

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Band: 16 (1966)

Heft: 3

Buchbesprechung: Histoire de l'enseignement en France. Les grandes étapes 1789-
1965 [Félix Ponteil]

Autor: Vial, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des Jahres 1793 als suspekt erschien (S. 219ff.). Die eigentlichen Kriminellen waren in verschwindend geringer Anzahl vertreten. Cobb kommt zum Schluß: «Socialément, officiers et *révolutionnaires* appartiennent principalement au petit commerce et à l'artisanat, monde composé surtout de citoyens domiciliés, ayant souvent plusieurs années de résidence et connus non seulement pour leur civisme, mais encore pour leurs bonnes mœurs et leur honnêteté...» (S. 222). Diese Zusammensetzung bedingt aber auch die militärische Schwäche dieser Formationen.

Die Arbeit von Cobb bestätigt einmal mehr, daß aus den Reihen der Sozial- und Wirtschaftshistoriker in letzter Zeit wertvollste Beiträge zur Militärgeschichte beigesteuert wurden.

Schaffhausen

Jürg Zimmermann

FÉLIX PONTEIL, *Histoire de l'enseignement en France. Les grandes étapes 1789—1965*. Paris, Sirey, 1966. In-8°, 454 p.

Historien du XIX^e siècle, attaché à toujours mettre en évidence les bases économiques et sociales des oppositions politiques, à dégager sous les faits de la légalité le mobile des intérêts, il aurait été surprenant que Félix Ponteil négligeât ce sujet en or: l'histoire de l'enseignement. Tant il est vrai qu'à travers les rapports du savoir et du pouvoir de 1789 à nos jours, c'est toute l'histoire sociale française qui se dessine. Dis-moi ce que tu enseignes, je te dirai qui tu es.

Composé de trois parties aux titres suggestifs, I. 1789—1814, La mise en place d'une université nouvelle, II. 1815—1870, La lutte pour la liberté de l'enseignement, III. 1871—1964, Vers la démocratisation de l'enseignement, articulées comme on le voit sur les grands moments de l'histoire générale, c'est par un panorama de l'éducation sous l'Ancien Régime que débute l'ouvrage. Le pouvoir, c'est-à-dire les forces qui le composent en se le disputant: le Prince, l'Eglise, la Bourgeoisie ou, pour mieux dire, les bourgeoisies, dès lors qu'il prit conscience de l'importance politique de l'enseignement, et ce fut très tôt, tâcha de l'utiliser à servir sa cause. Ainsi le XVIII^e siècle voit-il la laïcisation progressive de l'Etat, cependant que jusqu'en 1789 l'Eglise reste maîtresse de l'enseignement. Dans les «petites écoles», notre degré primaire, le maître est tout bonnement l'auxiliaire du curé. L'enseignement secondaire est dispensé dans les collèges, la plupart aux mains des Jésuites, que fréquentent les fils de la bourgeoisie. Les gens de qualité, nobles, grands bourgeois, ont eux des précepteurs privés. Enfin l'université, paradoxe au siècle des Lumières, est en pleine décadence. Telle est, broyée à grands traits, la situation de l'enseignement à la veille de 1789.

La Révolution ambitionna de se donner une éducation conforme à sa politique. Il s'agissait de forger une mentalité nouvelle, de former des citoyens utiles à la République. En décembre 1792, l'école primaire est instituée. «Les personnes chargées de l'enseignement dans ces écoles s'appel-

leront instituteurs.» Entrée discrète d'un personnage dont l'importance, tout au cours du siècle, ira croissante. Importance formatrice, importance politique. L'ancien auxiliaire du curé devient celui de la République. Cependant les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions. L'enseignement donné dans les établissements officiels est médiocre, aussi voit-on réapparaître les écoles privées d'ancien style d'obédience religieuse. Ainsi se met en place un système d'écoles parallèles, dont la rivalité sera l'un des grands thèmes de l'histoire sociale française du XIX^e siècle. En effet, de 1815 à 1848, l'Eglise étendra sa mainmise sur tous les degrés de l'instruction publique pour atteindre, après 1848 et en deux ans, son but : la liberté de l'enseignement. C'est que, l'ordre établi menacé, les libéraux, hostiles jusqu'ici au projet, ont rallié les cléricaux. Le degré primaire est bien sûr le premier visé. «L'enseignement primaire doit servir à défendre la société contre la révolution», proclame Thiers. Pour ce faire, il faut l'enlever aux instituteurs, «véritables anti-curé», pour le confier à l'Eglise. Le 15 mars 1850 la loi Falloux est votée. Libérale dans la lettre, mais réactionnaire dans l'esprit, elle livre tout bonnement l'enseignement primaire au clergé. Le secondaire est fortement cléricalisé, enfin l'Université, bien qu'elle échappe à l'Eglise, trouve en elle une rivale et en l'Etat un tuteur envahissant. La jeunesse française se partage dès lors en deux camps hostiles : les élèves des écoles laïques et ceux des écoles libres. La loi Falloux marque ainsi d'une manière décisive toute l'histoire sociale du XIX^e siècle et au-delà.

En 1880, la République acquise de justesse après dix ans d'équivoque politique, Jules Ferry dépose le projet de loi instituant l'instruction publique obligatoire, gratuite et laïque. En mars 1882 le projet est voté. Dès lors, bien que l'Etat ne s'adjuge pas le monopole, l'obligation scolaire laissant le choix entre l'enseignement public laïc et l'enseignement privé confessionnel, les effectifs des écoles officielles vont aller toujours croissants. Ainsi, en droit comme en fait, l'enseignement primaire échappe à l'Eglise, définitivement. La querelle se déplace alors sur les programmes et leurs destinataires. Les réformes, diverses et contradictoires, la question du baccalauréat, marqueront toute l'époque.

Le radicalisme scolaire de la Troisième République — laïcité et démocratisation — le gouvernement de Vichy en prendra quelque peu le contre-pied avec la réintroduction, à option cependant, de l'instruction religieuse dans les programmes, le soutien financier des écoles libres et la suppression de la gratuité des classes supérieures du secondaire. Dans le renouvellement général des institutions qui suivit la Libération, l'éducation nationale ne fut pas oubliée. Refonte des structures administratives d'abord, rénovation des programmes ensuite. Quant au baccalauréat, véritable serpent de mer, toujours mis en cause et toujours maintenu, il reste l'objet de réformes permanentes.

Comme on le voit, cette histoire de l'enseignement, bien que la période envisagée soit relativement restreinte, un peu plus d'un siècle et demi, se

caractérise dans son déroulement par une complexité non exempte de contradictions ni d'incohérences. En historien scrupuleux, Félix Ponteil ne nous épargne rien. Aussi l'abondance des détails nuit-elle quelque peu à la vision de l'ensemble, les lignes de force — laïcité, démocratisation, adaptation aux besoins... — disparaissant parfois sous l'inventaire minutieux des faits. Tout ensemble histoire de la pédagogie, c'est-à-dire des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement, et histoire des rapports du savoir et du pouvoir, ces deux histoires nous sont présentées à la fois mêlées et distinctes. Démarche fort légitime. Dans les faits, c'est mêlées qu'elles apparaissent, pour la clarté de l'exposé, c'est à part qu'il les faut décrire. Cependant la relation qui les lie ne se dégage pas toujours avec évidence, et souvent l'on ne saisit pas nettement en quoi telle modification du programme émanée de tel groupe en soutient la politique. C'est pourquoi l'on regrettera peut-être que cet ouvrage, pourtant fort riche et d'une lecture précieuse, ne soit animé d'une problématique plus rigoureusement définie.

Genève

Michel Vial

BERTRAND GILLE, *Histoire de la maison Rothschild*, Tome I, *Des origines à 1848*. Genève, Droz, 1965. In-8°, 497 p.

Balzac historien : voilà l'impression que laisse d'abord l'ouvrage de Gille, car d'un bout à l'autre, règne le souci de la rente ; c'est elle qui fait la fortune des Rothschild, comme elle alimente les préoccupations constantes des héros de Balzac à la même époque : les cinq fils du commerçant de monnaies et banquier francfortois Meyer Amschel commencent leur carrière au déclin du monde napoléonien et ils sauront se tailler rapidement une place de premier plan dans le monde économique nouveau qui s'ouvre, en un temps où les Etats émettent emprunts sur emprunts auprès des banquiers. Nathan à Londres et James à Paris s'engagent très tôt dans cette voie fructueuse : France, princes allemands, Autriche, roi de Naples, Espagne et plus tard Belgique vont en particulier utiliser les services des Rothschild et des groupes financiers qu'ils animent. Leurs vastes capitaux leur permettent de souscrire à d'importantes émissions à intervalles rapprochés pour remettre à flot des trésoreries publiques embarrassées ou les aider à traverser des moments difficiles. Banquiers de la Sainte-Alliance, les Rothschild ne lui sacrifieront pas leurs intérêts cependant : ils aident parfois l'Espagne que soutient Metternich, mais ils se gardent de trop s'y engager, car le régime n'inspire pas confiance, et il leur faut au moins la solide garantie des mines de mercure d'Almaden pour qu'ils risquent des capitaux à Madrid. C'est du reste leur prudence et leur habitude de travailler avec leurs fonds propres qui leur évitent la chute dans les crises qui suivent les années 1825, 1830 et 1839. Ils sont en outre très stricts sur les conditions d'émission des emprunts.

L'intérêt de ces premiers chapitres réside dans l'étude des négociations menées entre les Rothschild et les gouvernements qui cherchent de l'argent